



AGATE
AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES

formations

MA RELATION AUX CITOYENS
ADMINISTRÉS ET USAGERS



formations

ÉDITO



Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau catalogue des formations d'Agate, édition 2021.

Après une installation perturbée et retardée par la crise sanitaire, nous avons élaboré un programme de formations pour permettre à toutes les équipes municipales et intercommunales d'être accompagnées dans la mise en action et le démarrage de leurs projets.

Nos formations couvrent la quasi-totalité des thématiques et problématiques que les élus et techniciens vont rencontrer au cours de leur mandat :

- comprendre et maîtriser le fonctionnement de sa collectivité (juridique, informatique, finances, urbanisme...),
- appréhender les liens de sa collectivité avec son territoire (intercommunalité, tourisme, aménagement, environnement, fleurissement...),
- découvrir et maîtriser les outils pour optimiser ses relations avec les usagers, les administrés, les réseaux (concertation, prise de parole en public...),
- savoir communiquer efficacement sur les réseaux sociaux ou en public, manager ses équipes.

Notre souhait étant d'être au plus près de vos attentes, n'hésitez cependant pas à nous soumettre vos suggestions et propositions de formation si un sujet particulier vous tient à cœur.

En attendant, nous vous souhaitons bonne découverte et bonne lecture de ce catalogue.

MARIE-CLAIRE BARBIER

Présidente d'Agate

PHILIPPE POURCHET

Directeur Général d'Agate

Nous vous remercions de noter que la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de vous préciser, à l'heure d'édition de ce catalogue, l'ensemble des dates de ces formations ou leurs modalités (présentiel ou distanciel). Nous vous tiendrons régulièrement informés de leur programmation au cours de l'année, via notre site internet www.agate-territoires.fr (rubrique Nos Formations) ainsi que par mail.



AGATE

est une **agence de conseil en stratégie territoriale et d'accompagnement au service des territoires.**

Son **équipe pluridisciplinaire** est **experte** du développement et de l'aménagement territorial, de la gestion des collectivités et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Alliant efficience et transversalité, Agate intervient ainsi dans **7 domaines complémentaires.**

NOTRE OBJECTIF

Répondre aux besoins quotidiens des territoires et contribuer à leur développement et à leur rayonnement.



NOS ATOUTS



L'INNOVATION



L'EXPERTISE



UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



NOS DOMAINES D'INTERVENTION



AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Accompagne les collectivités dans l'élaboration de leur politique d'aménagement en matière d'urbanisme, habitat, mobilité... de la phase amont de planification à la phase plus opérationnelle de projet.



GESTION DES COLLECTIVITÉS

Accompagne les communes et intercommunalités dans les problématiques qu'elles rencontrent au quotidien et dans la réalisation de leurs projets (juridique, contrats, finances, fiscalité).



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Apporte une ingénierie sur les questions de diversification, d'organisation, de structuration et d'animation touristique, avec pour objectif d'améliorer l'attractivité touristique des territoires.



STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Accompagne les collectivités et structures de territoire dans toutes les étapes de l'élaboration, du diagnostic, de la mise en œuvre et du suivi d'une politique publique ou d'un projet de territoire.



ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Conseille et accompagne les acteurs territoriaux sur les problématiques environnementales pour leurs projets, politiques publiques, démarches de transition et accompagnement au changement.



TRANSITION NUMÉRIQUE, GÉOMATIQUE ET INFORMATIQUE

Répond aux enjeux du numérique inclusif, accompagne les collectivités dans l'utilisation des logiciels de gestion communale et valorise leurs données via des représentations graphiques innovantes.



CONCERTATION ET DIALOGUE TERRITORIAL

Accompagne les collectivités lorsqu'elles souhaitent initier ou doivent organiser des processus de concertation, pour des actions publiques plus riches et lisibles, mieux partagées et mieux acceptées.



SOMMAIRE

03 MA RELATION AUX CITOYENS, ADMINISTRÉS ET USAGERS

3.1	MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DANS SON ÉQUIPE	P.7
3.2	TECHNIQUES D'ANIMATION & CONCERTATION : ADAPTER SES OUTILS À SES OBJECTIFS	P.8
3.3	ANIMER UN ATELIER SUR L'ESPACE PUBLIC	P.9
3.4	LA CONCERTATION 2.0	P.10
3.5	ANIMER UNE RÉUNION CONSTRUCTIVE - LA POSTURE DE L'ANIMATEUR	P.11
3.6	FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA CRÉATIVITÉ DANS VOS PROJETS	P.12
3.7	FORMATION / ACTION : CONSTRUIRE ET ANIMER UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE	P.13

3.1 CONCERTATION

MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DANS SON ÉQUIPE

REF : FOR2021048

MARDI 06 AVR
JOURNÉE

Comprendre la notion d'intelligence collective et le fonctionnement des groupes et des équipes.
Découvrir quelques outils d'animation favorisant l'intelligence collective.
Comprendre les différents types de leadership.

PROGRAMME

Que ce soit dans la gestion d'une collectivité ou dans l'élaboration d'un plan d'actions pour la collectivité, les équipes de techniciens ou équipes d'élus sont confrontées aux défis de la complexité des décisions à prendre et de la transversalité des compétences à mobiliser. L'intelligence collective est une réponse à ces défis.

- Comment faire travailler collectivement une équipe en tirant partie de la diversité de ses membres ?
- Comment mobiliser et permettre à chacun de s'investir à la hauteur de ses compétences ?

PUBLIC

Élus et techniciens encadrant des équipes, animateurs de réseau, coordinateurs

TARIF

Adhérent : 350 €
Non-adhérent : 450 €

DURÉE

1 jour

LIEU

Chambéry (Agate)

INTERVENANT

David CHABANOL



3.2 CONCERTATION

TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE
CONCERTATION : ADAPTER SES OUTILS
À SES OBJECTIFS ET AUX PUBLICS

REF : FOR2021050

Savoir organiser le déroulé et la gestion du temps des réunions de participation et de concertation.
Savoir adapter les outils à l'objet de la réunion et à la taille du groupe.
Expérimenter des outils variés pour se les approprier.

PROGRAMME

Les outils d'animation et de concertation ont chacun des intérêts et des limites. Le premier réflexe lorsqu'on met en place une démarche de concertation est de clarifier les objectifs du processus et le public visé, puis de rechercher les méthodes et outils pour y répondre.

- Temps d'inclusion
- Définir les objectifs et cadrer sa démarche

- Quels outils pour quels objectifs ? Sont-ils adaptés au(x) public(s) visé(s) ?
- Expérimentation de quelques outils
- Temps de mise en situation des participants afin de s'exercer dans un cadre bienveillant
- Partage et analyse des pratiques des participants
- Bilan

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques, de mise en situation et d'analyse de cas.

Cette journée de formation laisse une large place à l'expérimentation et à l'échange d'expériences entre participants et entre participants et formateur.trice.

Prérequis

Être en charge de l'organisation et / ou de l'animation de réunions ou d'ateliers de concertation (en cours ou à venir)

NIVEAU ▲▲▲

JEUDI 06 MAI
JOURNÉE

PUBLIC

Techniciens et élus organisateurs de démarches de concertation

TARIF

Adhérent : 350 €
Non-adhérent : 450 €

DURÉE

1 jour

LIEU

Chambéry (Agate)

INTERVENANTS

Chargés de mission concertation d'Agate

3.3 CONCERTATION

ANIMER UN ATELIER SUR L'ESPACE PUBLIC

REF : FOR2021051

S'initier aux spécificités de la concertation sur l'espace public. Savoir pourquoi et comment l'inclure dans sa démarche globale. Travailler la posture de l'animateur sur l'espace public et expérimenter quelques outils.

PROGRAMME

Comment diversifier les publics participants à une démarche de concertation ? Comment toucher les publics qui ne viennent pas aux rencontres proposées ? Une des solutions est d'aller directement à leur rencontre, là où ils se trouvent : sur l'espace public.

- Temps d'inclusion
- Cadrage et partage des bonnes pratiques : quelles sont les particularités de la concertation sur l'espace public ; comment l'inclure

dans sa démarche et la mettre en oeuvre ?

- Posture, méthodes et outils
- Temps de mise en situation des participants pour s'exercer dans un cadre bienveillant
- Partage et analyse des pratiques des participants
- Bilan

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques, de mise en situation et d'analyse de cas.

Cette journée de formation laisse une large place à l'expérimentation et à l'échange d'expériences entre participants et entre participants et formateur.trice.

Prérequis

Avoir un projet de démarche participative auprès de la population

NIVEAU ▲▲▲

JEUDI 24 JUIN
JOURNÉE

PUBLIC

Techniciens et élus animateurs d'ateliers de concertation

TARIF

Adhérent : 350 €
Non-adhérent : 450 €

DURÉE

1 jour

LIEU

o79 (Espace de co-working - Chambéry)

INTERVENANT

Un chargé de mission concertation d'Agate



3.4 CONCERTATION

LA CONCERTATION 2.0

REF : FOR2021052

Savoir quand et comment inclure des outils numériques dans une démarche de concertation. Acquérir une connaissance de base sur les outils open source disponibles. Comprendre les enjeux de la concertation 2.0.

PROGRAMME

- Temps d'inclusion
- Introduction de cadrage : pourquoi du numérique dans un processus de concertation ? (Découverte du mouvement des Civic tech, convergence d'usages participatifs, collaboratifs et de concertation facilités par le numérique...)
- Partage et analyse des pratiques numériques des participants (en lien avec la concertation)
- Présentation d'outils correspondant à ces pratiques
- Ateliers pratiques partagés : intégrer un outil numérique dans ma démarche de concertation
- Bilan et prochains petits pas

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques, de mise en situation et d'analyse de cas.

Cette journée de formation laisse une large place à l'expérimentation et à l'échange d'expériences entre participants et entre participants et formateur.trice.

Apporter son propre ordinateur portable si possible

Prérequis

Être en charge de l'organisation et / ou de l'animation de réunions ou d'ateliers de concertation (en cours ou à venir)

NIVEAU ▲▲▲

LUNDI 28 JUIN
JOURNÉE

PUBLIC

Techniciens et élus organisateurs de démarches de concertation

TARIF

Adhérent : 350 €
Non-adhérent : 450 €

DURÉE

1 jour

LIEU

Chambéry

INTERVENANT

Un chargé de mission du pôle Numérique

3.5 CONCERTATION

ANIMER UNE RÉUNION CONSTRUCTIVE - LA POSTURE DE L'ANIMATEUR

REF : FOR2021066

Identifier les différents types de réunions. Acquérir quelques notions de base sur les relations interpersonnelles et les dynamiques dans les groupes. Acquérir des principes et des outils pour organiser et animer des réunions constructives. Expérimenter la posture d'animateur.trice

PROGRAMME

- Études de cas
- La posture de l'animateur
- Mise en situation
- Élaboration collective de la « boîte à outils » de l'animateur
- Se réunir, oui, mais pour quoi faire ? Construction d'une typologie des réunions vécues par les participants
- Les enjeux du travail collectif : notion d'intelligence collective, dynamique de groupe, notion de leadership

MARDI 06 JUIL
MER 07 JUIL
JOURNÉE

PUBLIC

Élus et techniciens

TARIF

Adhérent : 700 €
Non-adhérent : 900 €

DURÉE

2 jours

LIEU

Chambéry (Agate)

INTERVENANTS

David CHABANOL + un chargé de mission concertation



3.6 CONCERTATION

FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA CRÉATIVITÉ DANS VOS PROJETS

REF : FOR2021047

Comprendre les concepts théoriques fondamentaux de la dynamique de groupe et de l'intelligence collective. Être capable d'utiliser les concepts d'intelligence collective pour concevoir un processus global « du projet à la réunion ». Acquérir de nouveaux outils d'animation de groupe. Connaître et pratiquer des savoir-être propres à la posture de facilitateur de démarches collectives.

PROGRAMME

Que ce soit entre collègues, avec des élus, des partenaires de projet ou dans le cadre de réseaux d'acteurs, la conduite et l'animation de réunions productives, efficaces et participatives sont un enjeu partagé.

Les groupes sont riches de compétences et d'expériences, de créativité et d'innovation, à condition de savoir mobiliser des outils d'animation favorisant l'intelligence collective.

- Intelligence collective, partage de représentation et définition, et présentation de l'outil numérique collaboratif

- Le processus créatif
- Les rôles et postures du facilitateur, de l'expertise à l'accompagnement, écoute active
- La dynamique de groupe, besoins, leadership, sociodynamique des acteurs
- Ecoute et coopération au sein d'un groupe
- Postures et jeux de rôle, exploration d'outils d'analyse de projet et de recherche de solution
- Outils de classification et de prise de décision, débat mobile, vote pondéré, vote argumenté.

LUNDI 13 SEPT
MARDI 14 SEPT
JOURNÉE

PUBLIC

Chargés de mission, animateurs, coordinateurs de projet...

TARIF

Adhérent : 700 €
Non-adhérent : 900 €

DURÉE

2 jours

LIEU

Chambéry (Agate)

INTERVENANT

David CHABANOL

Méthode pédagogique

Alternance de mises en situation, d'études de cas et d'apports théoriques



3.7 CONCERTATION

FORMATION / ACTION : CONSTRUIRE ET ANIMER UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

REF : FOR2021049

Une formation sur mesure, construite avec vous, pour répondre à vos besoins précis dans la co-élaboration de votre démarche participative. Organiser et animer la réflexion entre équipes élues et techniques. Vous faire monter en compétence en matière de démarches participatives, de la conception à l'animation.

PROGRAMME

- Une réunion de définition des besoins de formation / action aux démarches participatives
- Calibrage de la durée / coût de l'accompagnement en fonction de vos attentes
- Co-élaboration de la démarche participative globale : alternance d'apports

théoriques et de mise en pratique sur vos propres projets, dans un calendrier adapté à votre rythme

- Accompagnement puis prise d'autonomie dans l'animation de réunions ou ateliers de concertation

Prérequis

Avoir un projet de démarche participative (en interne ou auprès de la population)

À DÉFINIR AVEC VOTRE ÉQUIPE

PUBLIC

Équipes élues et techniques des collectivités et associations

TARIF

À définir en fonction de votre projet
Nous consulter

DURÉE

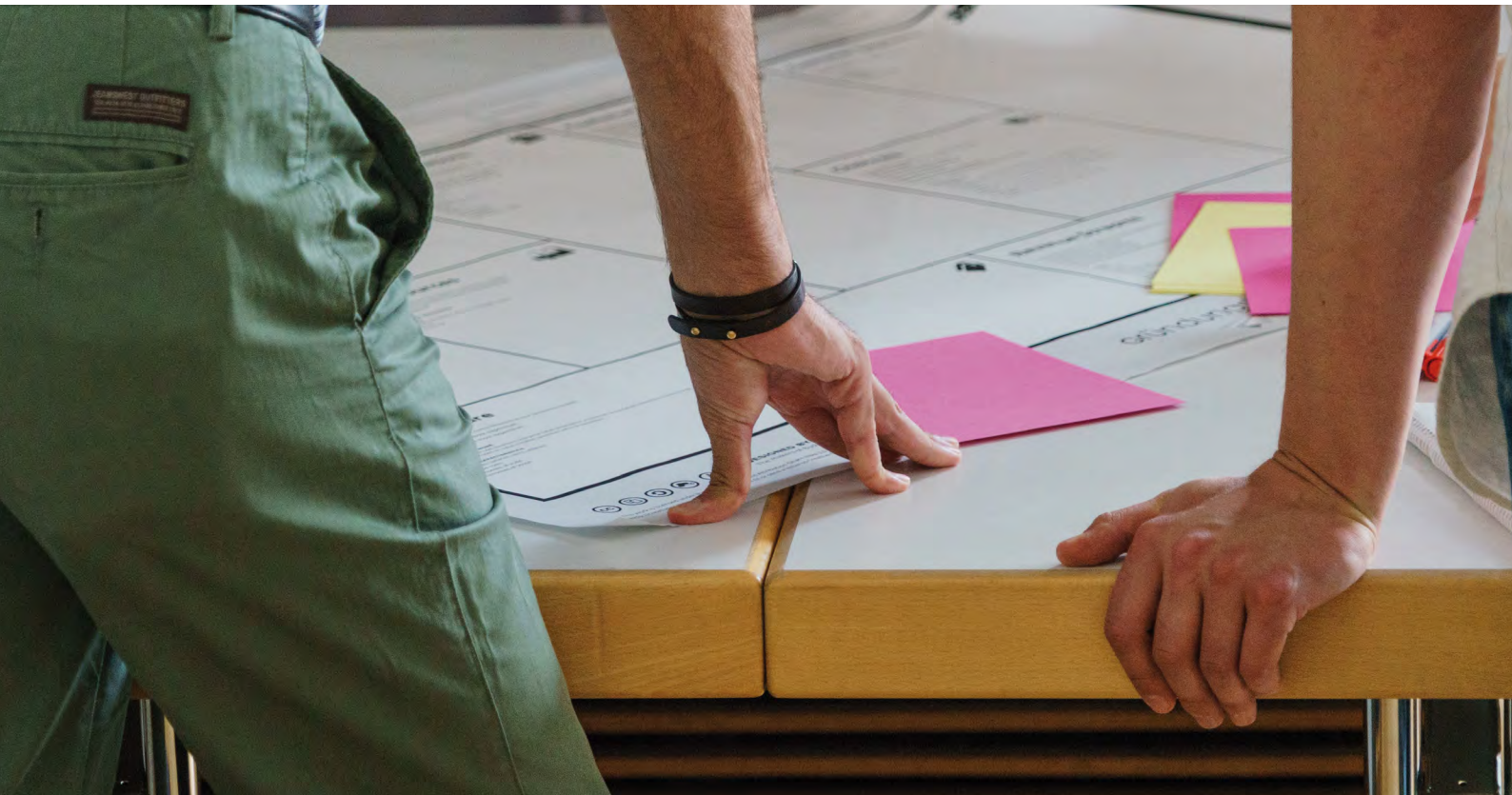
1, 2 ou 3 jours en fonction de l'ampleur de votre démarche

LIEU

Sur votre territoire

INTERVENANTS

Chargés de mission concertation d'Agate



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. OBJET

Les présentes « Conditions Générales de Vente » (CGV) s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par Agate et faisant l'objet d'une commande de la part de la Collectivité.

En conséquence, toute commande implique l'acceptation sans réserve par la Collectivité et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute commande est réputée ferme et définitive lorsque la Collectivité renvoie, par tout moyen, le bulletin d'inscription signé (en ligne, email ou courrier). À réception du bulletin d'inscription par l'Agence, une pré-confirmation est adressée au signataire de la demande.

Une semaine avant la date de la formation, Agate adresse à chaque participant une confirmation d'inscription reprenant la liste des participants, les horaires et le lieu de la formation, et un plan d'accès.

La Collectivité reconnaît que, préalablement à la signature du bulletin d'inscription, elle a bénéficié des informations et conseils suffisants par l'Agence, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation avec ses besoins.

3. TARIFS

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme de formation, par participant, en Euros TTC.

Nos tarifs sont forfaitaires et, sauf dispositions particulières, incluent les frais pédagogiques, l'utilisation des salles de formation et du matériel pédagogique et la documentation remise pendant la formation.

4. RÈGLEMENT

Le règlement de l'intégralité de la formation fera l'objet d'une facture « après service fait » et interviendra donc après exécution de la formation.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures pourra donner lieu, après mise en demeure restée infructueuse, à l'application de pénalités de retard de 10%.

En cas de paiement par un Organisme Payeur désigné par la Collectivité, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'Organisme Payeur, la part non prise en charge sera directement facturée à la Collectivité.

5. ANNULATIONS / REPORTS / REMPLACEMENTS

5.1. Annulations / Reports par Agate

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, Agate se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue, et sous réserve d'en informer chaque participant. Une autre date de formation pourra être prévue.

Agate se réserve en outre le droit de reporter une formation, de modifier le lieu de son déroulement, ainsi que le contenu de son programme ou ses formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Le lieu de formation précisé dans le catalogue n'est pas contractuel. Les formations pourront se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique. Dans tous les cas, le lieu précis et les horaires exacts de formation sont détaillés sur la confirmation d'inscription.

5.2. Annulations / Reports / Remplacements par la Collectivité

La Collectivité peut demander l'annulation ou le report de sa participation sur une formation programmée la même année, sans frais, jusqu'à 8 jours ouvrés avant la date de la formation. La demande doit parvenir à Agate par courrier à l'adresse : 25 rue Jean Pellerin - 73026 CHAMBERY, ou par email à l'adresse : formation@agate-territoires.fr. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'Agence auprès de la Collectivité.

Sauf cas de force majeure, en cas d'annulation de sa participation à une formation par la Collectivité moins de 8 jours ouvrés avant le début de la session, Agate facturera 50% du montant TTC de la formation, ou le montant dans son intégralité en cas d'annulation le jour même, au titre des frais d'annulation.

La Collectivité peut demander le remplacement d'un participant, sans frais, à tout moment jusqu'à la veille de la formation. La demande de remplacement doit parvenir par courrier ou par email à l'Agence et préciser les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient à la Collectivité de vérifier l'adéquation du profil du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

En cas d'absence du participant à une formation, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure, la Collectivité sera redevable de l'intégralité du montant de ladite formation.

6. RESPONSABILITÉ / INDEMNITÉS

La responsabilité de l'Agence envers la Collectivité est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par la Collectivité, et en tout état de cause, limitée au montant payé par la Collectivité au titre de la prestation fournie.

Dans tous les cas, la responsabilité de l'Agence est exclue en cas de force majeure.

7. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Collectivité ne peut utiliser les propositions, méthodes et outils de l'Agence que pour les fins stipulées à la commande.

Agate détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense, de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre des formations demeure sa propriété exclusive.

L'ensemble des textes, commentaires, logiciels,

supports, brochures, documentaires, outils, et tout document utile mis à disposition de la Collectivité sont donc propriété de l'Agence, et toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la formation est soumise à autorisation préalable de Agate.

En conséquence, la Collectivité s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers les supports de formation ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de Agate.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations personnelles recueillies (nom, prénom, fonction, mél et numéro de téléphone des personnes inscrites), font l'objet d'un traitement informatique dont le responsable est le Directeur Général d'Agate. Ce traitement est nécessaire à l'organisation, au bon déroulement des formations et à la facturation.

Les données personnelles collectées sont destinées au service gestion d'Agate et elles seront conservées pendant une durée de 5 années. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs des services formation et gestion habilités à les traiter en raison de leur fonction.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer auprès de Monsieur le Directeur Général – Agate– 25 Rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.

9. CONTESTATION ET LITIGES

Pour tout différend relatif à l'exécution des prestations, le règlement à l'amiable sera privilégié.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal territorialement compétent.

10. MISE À JOUR

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent faire l'objet d'une mise à jour à tout moment. Les nouvelles conditions s'appliquent à toute nouvelle commande, ultérieure aux modifications, et quelle que soit l'antériorité des relations entre Agate et la Collectivité.

Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit des participants aux formations.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à retourner par mail à : formation@agate-territoires.fr ou en cliquant sur le lien suivant : [Bulletin d'inscription aux formations d'Agate](#) (1 bulletin par participant)

Les informations recueillies via ce formulaire sont enregistrées et utilisées uniquement par Agate. Elles pourront être communiquées aux intervenants des formations, extérieurs à notre agence, uniquement dans le cadre de ces formations. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, en nous contactant à l'adresse contact@agate-territoires.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits «informatiques et libertés» ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Structure ou collectivité :

Fonction :

Email :

Tél. :

Souhaitez-vous une convention de formation ? OUI NON

INTITULÉ(S) ET DATE(S) DE LA/DES FORMATION(S)

Formation 1 :
date :
référence :

Formation 2 :
date :
référence :

Formation 3 :
date :
référence :

Formation 4 :
date :
référence :

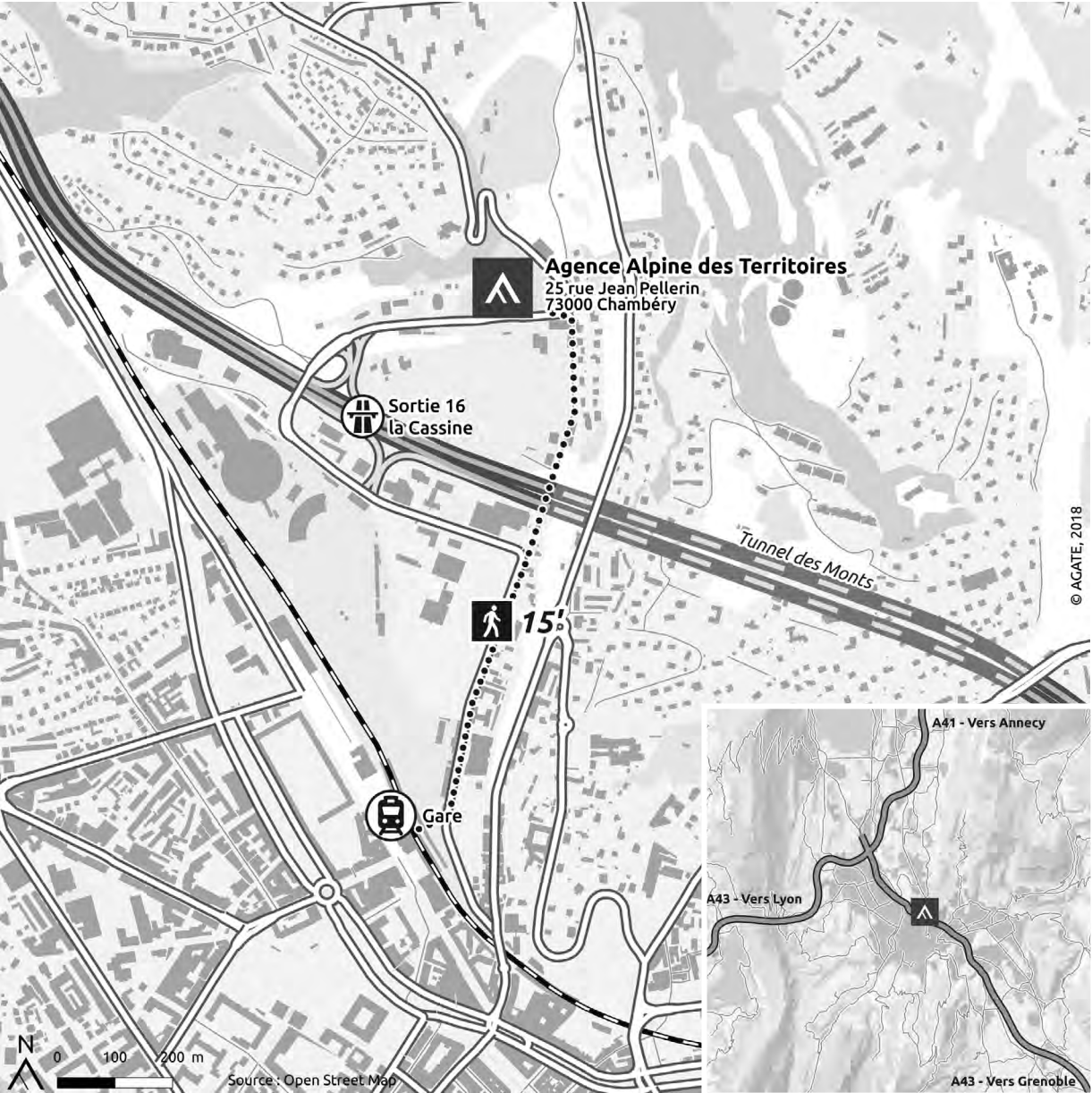
Formation 5 :
date :
référence :



Date, signature
(cachet de la structure ou collectivité, le cas échéant)

À réception du bulletin d'inscription par l'Agence, une confirmation est adressée au signataire de la demande. Une semaine avant la date de la formation, l'Agence adresse à chaque participant un courriel reprenant la liste des participants, les horaires, le lieu de la formation et un plan d'accès.

NOUS CONTACTER



NOUS CONTACTER :

☎ 04 79 68 53 00
✉ contact@agate-territoires.fr

OÙ NOUS TROUVER :

Bâtiment Évolution
25, rue Jean Pellerin
73026 Chambéry Cedex

RETROUVEZ-NOUS SUR : www.agate-territoires.fr

f @Agate.territoires | **t** @Agate_agence | **in** Agate - Agence alpine des territoires

